

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections ».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°149 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 11 au 17 février 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 17 février 2019, au moins 523 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

0. INTRODUCTION 4

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES 5

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE..... 5

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS 6

II. FAITS SECURITAIRES..... 6

III. CONCLUSION..... 9

SIGLES ET ABREVIATIONS

AT : *Agent de Transmission*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FNL : *Forces Nationale de Libération*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

RDC : *République Démocratique du Congo*

RTNB : *Radio-Télévision Nationale du Burundi*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 4 personnes tuées dont 2 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 1 torturées et 2 arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres qui continue à s'observer dans divers endroits du pays est inquiétant par son nombre croissant.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des militaires, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des actes d'intimidation ont été rapportés dans certains coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement et/ou de disparition forcée, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 13 février 2019, dans la matinée, en commune Murwi, province Cibitoke, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié et en état de décomposition a été découvert. Selon des sources sur place, le corps de la victime était ligoté et attaché sur un arbre. Les mêmes sources ajoutent que les administratifs à la base ont ordonné que ce cadavre soit enterré arguant qu'il peut nuire à la santé de la population environnante.

Un corps sans vie retrouvée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 février 2019, un corps sans vie de Raphaël Baryincuti, habitant de la colline Kabizi, commune Kayogoro, province Makamba, a été retrouvé au bord de la rivière Mutsindozi séparant la commune Kayogoro et la commune Gitanga de la province Rutana. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été découvert après deux jours de disparition et présentait des traces de poignards. Deux présumés auteurs, Fanuel Bucumi et Léonard Hakizimana ont été arrêtés par la police et ont été détenus au cachot du commissariat de police à Kayogoro pour des raisons d'enquête. Selon les mêmes sources, les conflits fonciers sont à la base de cet assassinat.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne portée disparue en commune Mutimbuzi, Bujumbura Rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 février 2019 indique qu'en date du 23 novembre 2016, Appolinaire Nimbona, ex-FAB démobilisé en 2005 et membre du parti MSD, a été enlevé par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR, au bar « La Caravane » à Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, il a été conduit par cet agent du SNR vers une destination inconnue.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 15 février 2019, sur la colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, Marius Hakizimana, cultivateur, membre du parti CNL, âgé de 20 ans a été tabassé par des jeunes Imbonerakure dirigés par un surnommé Mavubi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir dit qu'il y a des jeunes Imbonerakure en RDC. La victime a été conduite au CDS de Ruhagarika pour des soins appropriés.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 février 2019, vers 14 heures, Pascal Butoyi, journaliste et présentateur du journal télévisé en langue nationale à la RTNB, a été arrêté par des policiers lorsqu'il tentait de filmer la scène des policiers en train de malmener une femme qui exerce un commerce ambulancier au centre-ville, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR près de la cathédrale Regina Mundi où il a passé deux heures avant d'être relâché.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 16 février 2019, vers 8 heures, sur la colline Murenge, zone Gitaba, commune et province Makamba, le chef de zone Gitaba prénommé Pierre, a détenu un prénommé Joseph au cachot de la zone pendant deux heures pour avoir accusé Elyphase, Imbonerakure, de lui avoir volé du manioc dans son champ. Selon des sources sur place, Joseph ayant répondu à la convocation du chef de zone, celui-ci n'a pas permis ces personnes en conflit de se justifier.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 13 février 2019, vers 20 heures, Ezéchiel Maribicuro, présumé voleur, natif de la commune Isare, province de Bujumbura rural, a été tué par un militaire, AT du Général de Brigade Audace Nduwumunsi alias Goliath, quand la victime tentait de se dissimuler vers le quartier Kavumu, sur la 5^{ème} avenue numéro 14, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, Ezéchiel venait de voler dans un bar communément appelé chez « Maronkero » situé à Ngagara quartier III. Selon les mêmes sources, la victime avait une arme marquée BI PNB UB 5099 et avait volé 8 téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent non précise.

Une personne tuée en commune Mwakiro, province Muyinga

En date du 12 février 2019, Niyokindi et sa femme de la colline, zone et commune Mwakiro, province Muyinga ont été attaqués par un groupe de gens non identifiés armés de couteaux. Selon des sources sur place, Niyokindi a été tué dans cette attaque tandis que sa femme a été grièvement blessée et a été évacuée à l'hôpital de Kiremba.

Explosion de grenades en commune Kanyosha, province Bujumbura -rural

En date du 16 février 2019, vers 22 heures, sur la colline Nyamaboko, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura-rural, deux grenades ont été explosées par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, les présumés auteurs et le motif de ces explosions restent inconnus. Selon les mêmes sources, quatre personnes, Nestor Minani, François Mperumurozi, Raphaël Nyandwi et

Ruben Mpawenimana, tous natifs de la colline Nyamaboko ont été arrêtés puis détenus au cachot de la zone Kiyenzi pour des raisons d'enquête.

Un ménage attaqué en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 17 février 2019, vers 23 heures, sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, des gens armés non identifiés ont attaqué un ménage d'un commerçant, Elias Nyandwi. Selon des sources sur place, ses agresseurs lui ont dépouillé une somme de deux cent quatre-vingt mille fbu et ont tué quatre chèvres.

Découverte d'armes à feu en commune Gishubi, province Gitega

En date du 16 février 2019, vers 17 heures, une grenade a été découverte par les habitants dans un buisson sur la sous-colline Gitare, colline Gatara, zone Mugaruro en commune Gishubi de la province Gitega. Un militaire, qui était en congé sur cette colline, a récupéré l'engin et l'a remis à la police communale de Gishubi.

Quatre maisons détruites en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 février 2019 indique qu'en date du 9 février 2019, quatre maisons appartenant à Bernard Ntakarutimana, Ferdinand Kagi, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, Venant membre du parti CNDD-FDD et une autre personne non identifiée, se trouvant sur la colline Gatabo ont été détruites lors des travaux communautaires par des jeunes Imbonerakure sur ordre du chef de colline Gatabo, Gervais Habonimana et Georges Ndikuriyo, chef de zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba. Ces jeunes Imbonerakure venant des collines Gatabo, Nkaramanyenye, Buga et Rutenderi ont été mobilisés par ces deux administratifs dans le cadre de protéger le monument construit au rond-point local contre l'érosion qui pourrait l'emporter.

Une personne blessée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 13 février 2019, vers 20 heures, sur la colline et zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un Imbonerakure prénommé Prudence, âgé de 28 ans, a blessé à coups de couteau au niveau du ventre, son père prénommé Audace, âgé de 63 ans. Selon des sources sur place, Prudence demandait à la victime sa propriété foncière mais son père lui a répondu qu'il n'était pas encore temps de partager et il a poignardé son père. La victime a été évacuée par ses voisins vers le CDS Nyaruhinda et l'auteur a été appréhendé par la police en date du 14 février 2019 et conduit au cachot de la commune Buhiga.

Intimidation en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 17 février 2019, vers 7 heures du matin dans un sport de masse des jeunes Imbonerakure de la colline et commune Rugazi, province Bubanza commandés par un prénommé David ont scandé

des chansons d'intimidations: « Les élections sont proches, les opposants sont malheureux, ceux qui n'adhéreront pas au parti CNDD-FDD vont fuir ou subir le châtement ».

Menace de mort en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 février 2019 indique que le matin du 10 février 2019, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un tract de menace de mort à l'endroit de 5 personnes accusées de la sorcellerie a été trouvé devant la porte de la maison du chef de colline Cyprien Hategekimana. Selon des sources sur place, le tract mentionnait le prénommé Salvator alias Bukoco, âgé de 60 ans, le nommé Kwizera, âgé 27 ans, le surnommé Cewusi, âgé de 27 ans, cultivateurs et membres du parti du CNDD FDD, ainsi que deux personnes de la sous colline Kivoga dont les noms n'ont pas été précisés. Selon les mêmes sources, le tract disait que 5 enfants de cette colline sont morts suite à l'ensorcellement et qu'une fois une autre personne meurt, les familles des susmentionnés seront décimées. Le chef de colline a tenu une réunion de pacification mais la population qui avait répondu massivement n'a osé dire aucun mot en pleine réunion puisque ce même chef de colline est suspecté d'être complice dans la propagation de ces tracts.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements et/ou de disparitions forcées, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des actes d'intimidation sont également rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics